

Monsieur **Jean-Yves LE DRIAN**
Ministre de la Défense
Hôtel de Brienne
14, rue Saint-Dominique
75007 Paris SP07

A Châteaudun, mercredi 18 décembre 2013

Objet : Projet d'établissement d'une filière industrielle de déconstruction/reconditionnement et de valorisation des aéronefs à Châteaudun.

Monsieur le Ministre de la Défense,

Nous souhaitons vous exposer en quelques lignes les raisons pour lesquelles nous soutenons activement une filière industrielle complète de déconstruction/reconditionnement et de valorisation des aéronefs à Châteaudun.

Ce projet répond à la stratégie du Ministère de la Défense et permettra de créer de créer des emplois durables et stratégiques dans le bassin Dunois.

Châteaudun a une histoire militaire dense et importante. Sa place principale (Place du 18 Octobre) fait référence à la campagne prussienne dans notre ville. Notre ville arbore sur son drapeau la légion d'honneur. A ce titre, la base aérienne 279 de Châteaudun est un symbole pour la ville, pour son passé, comme pour son avenir. Or, celle-ci connaît un déclin prononcé depuis plusieurs années (en 6 ans, plus de 600 emplois directs ont été supprimés). Si nous n'avons pas un projet industriel ambitieux et complet pour la base aérienne de Châteaudun, celle-ci poursuivra sa baisse d'effectifs et d'attractivité.

Un aéronef est un système d'armes complexe (pour les avions de type « chasse ») qui nécessite des opérations de désarmement, de dépollution (cartes électroniques, amiante, thorium et autres matériaux dits « faiblement actifs »). Cela nécessite des installations en conformité avec les normes ou directives en vigueur (classement ICPE et IOTA). Aujourd'hui, il existe une vraie problématique environnementale à ce sujet. Cela nécessite aussi l'emploi de compétences agréées pour les opérations de dépollution (désamiantage, stockage avant destruction des produits nocifs...). Or, la base de Châteaudun dispose de ces multiples compétences et atouts.

En Région Centre, la base aérienne 279 de Châteaudun a une vocation unique en France et en Europe. Il faut la privilégier, la consolider et lui donner l'élan nécessaire pour constituer une filière industrielle de premier plan, porteuse d'emplois pour notre ville et de capacité de déconstruction/reconditionnement et de valorisation des aéronefs déclassés pour la France.

Les **sites** de Neuvy-Paillous et de Châteaudun ont été érigés par décision ministérielle comme **pôles nationaux pour le retrait et le traitement des matériaux dits « faiblement actifs »**. Ainsi, notre site a été positionné comme centre national de stockage d'aéronefs complets.

Ainsi aujourd'hui, la base de Châteaudun compte de nombreux aéronefs au sol. Une filière industrielle peut émerger de cette situation. Il s'agit de la constituer depuis le désarmement jusqu'au reconditionnement.

La première étape consiste à désarmer l'aéronef ; **la seconde** vise à effectuer un travail de dépollution (amiante, césium 135...) ; **la troisième** est une entreprise de stockage des matériaux pollués ; **la quatrième** a pour objectif de pré-démanteler et de démanteler, sachant que 80 % des pièces sont recyclables ; enfin, **la cinquième** étape de la filière a pour ambition de reconditionner les matériaux recyclables à la fois pour l'aéronautique militaire (ou civile), mais aussi pour d'autres filières industrielles.

La base aérienne dispose d'une emprise foncière très importante, presque aussi grande que la surface totale de la ville de Châteaudun. Sa situation géographique est privilégiée, au cœur de la Beauce, à proximité de la région Ile-de-France. Son histoire plaide en sa faveur. Les compétences acquises en particulier dans le stockage des aéronefs sont grandes.

Au-delà, **ce projet industriel est éminemment porteur sur le plan du recyclage et de la dépollution**. Il a une dimension écologique véritable et est porteur d'avenir pour les sujets environnementaux. Rappelons que le taux de recyclage d'un aéronef peut atteindre 85 %. Démanteler des avions en fin de vie dans une logique d'environnement durable, c'est aussi récupérer les matériaux nobles (aluminium aéronautique, matériaux composites...) pour les reconditionner, y compris au profit des forces armées (aériennes comme terrestres), en lien avec les ateliers industriels pour les réutiliser à moindre coût.

En outre, les matériaux recyclés – notamment l'aluminium aéronautique – présents en masse peuvent être remis directement dans l'économie et fournir, à moindre coût, une matière première appréciable pour notre économie dans d'autres filières industrielles.

Au-delà, **nous devons dépasser le strict démantèlement** dans le cadre d'un schéma gagnant-gagnant entre l'Etat et le bassin Dunois. Nous devons valoriser au maximum les aéronefs en fin de vie.

Autour de cette problématique, qui constitue la réponse actuelle du Ministère de la Défense de démanteler un parc d'aéronefs en fin de vie, entreposés sur la base de Châteaudun, **nous avons la conviction que nous pouvons offrir toute une gamme de services de manière pérenne et durable.** Ces services vont de la simple découpe d'aéronefs, de la (re)construction de matériels, de la remise en état de matériels déconstruits, de la vente à l'export d'avions qui ont encore un potentiel de vol, en passant par des services d'entreposage (« mise sous cocon »), des services de réparation, des services de cession de pièces détachées, de cession de matériaux... et ainsi pas seulement une filière de déconstruction qui ne serait pas assez large et porteuse de dynamique économique et d'emplois. Le Maire de Châteaudun a un rôle important dans le portage de ce dossier clé pour l'avenir de notre bassin d'emplois.

Ces services pourraient être étendus à d'autres clientèles que le Ministère de la Défense et pourquoi pas imaginer d'adresser des marchés européens, de démanteler des aéronefs militaires, d'accompagner des offres à l'étranger, d'effectuer de la formation...

Ce projet industriel qui vise à établir une filière déconstruction/reconditionnement des aéronefs retirés du service est très porteur pour notre ville. Il serait un site unique en France - voire en Europe ; il répondrait au besoin de revitalisation du Dunois ; il serait un atout pour la région Centre et notre pays. Nous exprimons aujourd'hui une volonté politique en ce sens. Notre objectif est de redynamiser et réindustrialiser notre territoire. Cette filière industrielle pour les avions en fin de vie peut y contribuer.

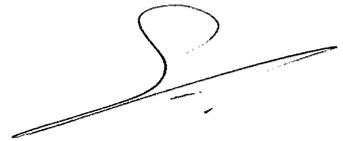
Vous avez attribué un mandat à la SIMMAD (Structure Intégrée du Maintien en condition opérationnelle des Matériels Aéronautiques du Ministère de la Défense) pour la création d'une filière industrielle à Châteaudun et nous vous confirmons notre disposition à vous accompagner dans cette démarche. Le projet qui nous a été présenté – et auquel nous sommes favorables - vise à ouvrir cette filière aux autres corps d'armée, et ne pas le limiter seulement à l'armée de l'air.

Nous aimerions ainsi **travailler sur ce dossier avec les parties prenantes de votre ministère**, et vous aider à affiner ce projet car, nous le savons, une filière industrielle (en particulier son volet « valorisation ») a besoin d'impulsion politique, de relais économiques et d'un travail partenarial.

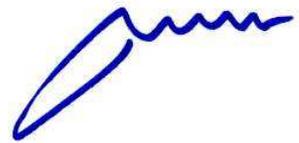
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre de la Défense, l'expression de notre haute considération.



Fabien VERDIER,
Tête de liste municipale « Châteaudun 2020 »



Serge FAUVE,
Conseiller général du canton de Châteaudun, Conseil général d'Eure-et-Loir



Marie-Madeleine MIALOT,
Vice-présidente déléguée à l'Economie et à l'Emploi, Région Centre

Contact : fabienverdier.chateaudun@gmail.com

Annexe :

La mission de la base aérienne de Châteaudun consiste à stocker sous hygrométrie contrôlée afin de ralentir le vieillissement, des aéronefs soit en ligne (donc en service à l'instar du Rafale ou du Mirage 2000), soit retirés du service (RDS 1 ou RDS 2). A ce jour, près de 500 aéronefs sont stockés sur la base aérienne. Ces avions en fin de vie sont en attente de démantèlement.

Pour les RDS 1, cela signifie que l'avion conserve du potentiel opérationnel. Il nécessite par conséquent stockage, entretien, contrôle et vols d'essai. Il doit ainsi pouvoir être opérationnel en permanence : c'est en ce sens que les installations Dunoises, mais aussi les compétences acquise à Châteaudun sont uniques.

Pour les RDS 2, ceux-ci sont retirés définitivement du service. Ils se posent une dernière fois à Châteaudun puis, sont souvent « cannibalisés » notamment dans le cadre des OPEX ou stockés sur des parkings extérieurs dans l'attente de leur démantèlement.

Ainsi, aujourd'hui, sur la BA 279 de Châteaudun, ce sont près de 500 aéronefs de tous types (dont près de 300 RDS 2) qui sont stockés dans les conditions rappelées supra.

La base de Châteaudun, c'est également d'autres compétences transverses (réparation des dommages dus au combat, matériaux composites, études de procédés de stockage innovants, etc.). Ceci décrit seulement le « cœur de métier » de son établissement phare, l'entrepôt de l'armée de l'air n° 601.

En conséquence, Châteaudun dispose déjà des pré-requis pour établir cette filière industrielle de déconstruction/reconditionnement des aéronefs, et de valorisation sous toutes ces formes de la filière. La base aérienne de Châteaudun en a tous les atouts.